

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LINXE

PROCES-VERBAL de la réunion du vendredi 04 avril 2025 à 18h30

Sommaire

Liste des présences.....	2
Rappel de l'ordre du jour	3
Ouverture de séance	4
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE	4
APPROBATION DES DECISIONS PRISES.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1 - DEL20250404-001 - TARIFS COMMUNAUX 2025 : ADDITIF TARIF LOCATION DE MATERIEL	6
2 - DEL20250404-002 - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET PRINCIPAL.....	7
3 - DEL20250404-003 - BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 ...	8
4 - DEL20250404-004 - NOMENCLATURE M57 : APPLICATION DE LA FONGIBILITE DES CREDITS.....	9
5 - DEL20250404-005 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025	10
6 - DEL20250404-006 - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025	11
7 - DEL20250404-007 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2025	13
8 - DEL20250404-008 - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET DU LOTISSEMENT	15
9 - DEL20250404-009 - VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT 2025	16

Liste des présences

Le Conseil Municipal de la Commune de Linxe s'est réuni le vendredi 04 avril 2025 à 18h30 sous la présidence de Thierry GALLEA ,.

Nombre de conseillers élus: 15

Nombre de conseillers présents: 13

Nombre de conseillers représentés: 2

Nombre de conseillers absents: 0

Membres présents : M. GALLEA, Mme ROBERT, M. SERE, Mme CHOLE, M. DESBIEYS, Mme GARROUSSIA, Mme MORA, Mme DUPUY, M. SANCHEZ, Mme DARRICAU, M. LAHOUE, Mme FOURGS, Mme DURAN

Etaient absent :

Procurations : Cédric CHATON, Marc VERNIER

Rappel de l'ordre du jour

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

DECISIONS PRESENTEES :

DOSSIERS PRESENTES :

- **Point 1 -DEL20250404-001** Tarifs communaux 2025 : additif tarif location de matériel
- **Point 2 -DEL20250404-002** Adoption du Compte Financier Unique 2024 budget principal
- **Point 3 -DEL20250404-003** Budget Principal : Affectation des résultats de l'exercice 2024
- **Point 4 -DEL20250404-004** Nomenclature M57 : application de la fongibilité des crédits
- **Point 5 -DEL20250404-005** Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2025
- **Point 6 -DEL20250404-006** Vote des subventions aux associations 2025
- **Point 7 -DEL20250404-007** Vote du budget primitif de la commune 2025
- **Point 8 -DEL20250404-008** Adoption du Compte Financier Unique 2024 Budget du lotissement
- **Point 9 -DEL20250404-009** Vote du budget lotissement 2025

Ouverture de séance

Le quorum étant atteint, Thierry GALLEA ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 21/03/2025.

CONFLITS D'INTÉRÊTS :

Mesdames Chantal GARROUSSIA et Marine FOURGS ne prendront pas part au vote des subventions aux associations. Mesdames Dominique ROBERT et Véronique MORA ne prendront pas part aux différents votes liés au budget du lotissement GRAN JAN.

INFORMATIONS DU MAIRE

Divers points DÉPENSES INVESTISSEMENT AU 1^{er} avril 2025 :

Salle Polyvalente

Solde isolation thermique par l'extérieur : 44 355.00€

Traitement tableaux et peinture : 2 658.00€

Habillage alu sur appuis maçonnés : 1 645.67€

Matériel Générique

Mixeur pour la cuisine : 594.00€

Casques sans fil pour le secrétariat : 377.03€

Modification éclairage Halle : 250.82€

Aménagement Cœur de bourg

Relevés topographiques d'espaces privés : 1 170,00€

Sculpture, 1^{ère} partie : 8 475,00€

SPS Calestreme : 369,00€

MOE Métaphore : 20 986,89€

MOE Verdi : 12 130,24€

Sud-Ouest publication du marché : 629,39€

Groupe scolaire : rénovation énergétique

Gazon synthétique préau : 2 831,50€

Clôture : 936,00€

Lot 3 bois charpentes : 41 875,14€

Lot 5 cumulus thermodynamique, changement VMC, programmation à distance pour optimisation du chauffage : 32 616,96€

Divers points PARTICULIERS de RECETTES au 1^{er} avril 2025

INVESTISSEMENT

Leader Halle : 40 580,70€

Taxes d'Aménagement : 3 072,96€

FONCTIONNEMENT

Versements des taxes, fiscalité et dotations de janvier (régularisation suite au vote budget Etat) et mars soient :

281 691,89€

1 - DEL20250404-001 - TARIFS COMMUNAUX 2025 : ADDITIF TARIF LOCATION DE MATERIEL

M. Stéphane SÉRÉ informe de demandes de location par des administrés pour les praticables. Afin d'adapter les tarifs aux besoins réels en matière de prestations,

Il convient de réviser les tarifs communaux. La liste exhaustive de ces tarifs est jointe en annexe de cette délibération.

LOCATION MATERIEL PAR LES ADMINISTRÉS		LINXOIS
BENNE		50,00 €
Transport déchets verts à la déchetterie : coût à la rotation		
TABLES et CHAISES - SANS TRANSPORT-	Table	2,50 €
	Mange-debout	1,50 €
	Chaise	1,00 €
PRATICABLES	l'unité	5,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE, :

APPROUVER les nouveaux tarifs communaux.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
15	0	0	0

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats antérieurs reportés	280 796,59			732 505,61	280 796,59	732 505,61
Opérations de l'exercice	1 441 074,73	1 299 739,59	2 087 287,88	2 132 702,76	3 528 362,61	3 432 442,35
Résultat de l'exercice	141 335,14	0,00	0,00	45 414,88	95 920,26	0,00
TOTAUX écritures 2024 + résultats antérieurs	1 721 871,32	1 299 739,59	2 087 287,88	2 865 208,37	3 809 159,20	4 164 947,96
Résultats de clôture	422 131,73	0,00	0,00	777 920,49	0,00	355 788,76
Restes à réaliser	944 885,57	1 017 138,07			944 885,57	1 017 138,07
TOTAUX CUMULES	1 367 017,30	1 017 138,07	0,00	777 920,49	944 885,57	1 372 926,83
RESULTATS DEFINITIFS	349 879,23	0,00	0,00	777 920,49	0,00	428 041,26

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE, :

ARTICLE 1 –

- **APPROUVER** le CFU 2024 de la commune de LINXE

ARTICLE 2 –

- **DONNER** pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	1

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Thierry GALLEA n'a pas pris part au vote)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE, :

L'affectation suivante du résultat :

Total à inscrire à la ligne 001 : **déficit d'investissement reporté** - 422 131.73€
Total à inscrire au compte 1068 : **résorption du déficit d'investissement** - 349 879.23 €
Total à inscrire à ligne budgétaire 002 : **excédent de fonctionnement** + 428 041.26€

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
15	0	0	0

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

M. Stéphane SÉRÉ fait lecture de la nomenclature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE, :

ARTICLE 1 -

Autoriser monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section,

ARTICLE 2 -

Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
15	0	0	0

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

5 - DEL20250404-005 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

M. Thierry GALLEA, Maire, propose au Conseil Municipal de ne pas délibérer augmenter les taxes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE, :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.70%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 53,56 %
- Taxe d'habitation : 14.10%

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
15	0	0	0

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

M. Thierry GALLÉA explique que le versement automatique d'une subvention à une association pose un problème d'éthique dans certains cas. Il est constaté que lorsque le résultat d'une association est positif, la subvention sert à alimenter le placement sur un livret !

Un point sera fait en fin d'année. En cas de déficit sur l'exercice de l'année, une appréciation sur le montant de la subvention sera effectuée en prenant en compte la demande initiale et le déficit. Cette mesure s'appliquera aux associations linxoises qui n'ont pas de salarié(s) ne sont pas affiliées à une fédération ou ne sont pas de service public.

M. Thierry GALLÉA rappelle les différents événements mis en place par la municipalité qui permettent aux associations linxoises de gagner de l'argent en proposant une animation : marché du vendredi, marché des producteurs etc... De l'investissement a également été réalisé sur du matériel : achats de verres et de caisses de transport, mange-debout, un lave-verres est à l'étude.

Mme Dominique ROBERT complète en expliquant que cette décision a été prise après mûres réflexions. Les élus ont assisté aux diverses assemblées générales des associations linxoises, elles se portent globalement bien. Lors d'une réunion, le service du Conseil Départemental qui aide des associations sportives, a informé que cette mesure a été prise pour le département.

PROPOSITIONS :

Amicale des sapeurs-pompiers	1 000,00 €
Association Sportive du Collège	400,00 €
Foyer Educatif du Collège	400,00 €
BCA BASKET	6 000,00 €
RC LINXE TENNIS	4 000,00 €
RUGBY ACLR	10 000,00 €

Les chats libres CLN	450.00€
----------------------	---------

L'association communautaire « Les chats libres » est en difficulté. M. Thierry GALLÉA rappelle son utilité : capture, stérilisation et remise sur le lieu où ils ont été attrapés des chats en divagation. A LINXE, 10 chats ont été capturés en 2023 et en 2024. Depuis le début de l'année, 6 chats ont été traités.

Pour justifier le montant demandé, un calcul a été fait par l'association par commune au nombre de chats traités. Leur budget est de 17 500.00€, Côte Landes Nature leur verse 8 000€.

Mme Marie DURAN demande si M. Marc VERNIER était présent aux réunions de la commission des finances.

Les membres de la commission confirment sa présence.

Mme Marie DURAN porte à la connaissance des élus la demande de M. Marc VERNIER afin d'obtenir les documents budgétaires avant la commission des finances.

M. Thierry GALLÉA et M. Stéphane SÉRÉ répondent que les documents sont donnés à la commission des finances afin de pouvoir débattre avant les votes.

Mme Dominique ROBERT affirme avoir apporté, lors des réunions de la commission des Finances, toutes les réponses à M. Marc VERNIER concernant les subventions.

Mesdames Chantal GARROUSSIA et Marine FOURGS quittent la salle.

Pour l'année 2025, l'analyse des demandes de subventions des associations et coopératives scolaires ont conduit à certaines propositions émises après avis de la Commission des Finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE, :

ARTICLE 1 -

PROPOSITIONS ASSOCIATIONS LINXOISES

Amicale des sapeurs-pompiers	1 000,00 €
Association Sportive du Collège	400,00 €
Foyer Educatif du Collège	400,00 €
BCA BASKET	6 000,00 €
RC LINXE TENNIS	4 000,00 €
RUGBY ACLR	10 000,00 €

TOTAL 21 800,00 €

ARTICLE 2 -

PROPOSITIONS ASSOCIATIONS

Les chats libres CLN	450.00€
----------------------	---------

ARTICLE 3 -

AUTORISER Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions pour un montant total de **22 250.00€**. Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2025 de la Commune de Linxe.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
12	1	0	2

Adopté à la majorité des suffrages exprimés avec une voix contre (Chantal GARROUSSIA, Marine FOURGS n'ont pas pris part au vote, Marc VERNIER a voté contre).

Le Projet du Budget Primitif 2025 de la Commune de LINXE, approuvé par la Commission des Finances qui s'est tenue le 20 mars 2025, est présenté par Monsieur Thierry GALLÉA, Maire et rapporteur de la Commission,

Section de Fonctionnement

Dépenses	2 765 308.70 €
Chapitre 011 : Charges à caractère général	894 543.29 €
Chapitre 012 : Frais de personnel	1 157 297.59 €
Chapitre 65 : Charges de gestion courante	163 654.85 €
Chapitre 66 : Charges financières	40.00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	500.00 €
Chapitre 68 : Dot. Aux amortissements, aux dépréciations	500.00 €
Chapitre 023 : Virement à l'investissement	530 272.97 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues	0.00 €
Chapitre 042 : Op. d'ordre entre section	18 500.00 €
Chapitre 014 : Atténuation de charges	0.00 €

Recettes	2 765 308.70 €
Chapitre 70 : Produits de services	148 500,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	1 493 605,00 €
Chapitre 74 : Dotations et subventions	289 662.44 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion	400 000,00 €
Chapitre 76 : Produits financiers	0.00 €
Chapitre 77 : Produits Exceptionnels	0.00€
Chapitre 78 : Reprises sur amort. dépréc.	500.00 €
Chapitre 013 : Atténuation de charges	5 000,00 €
Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté	428 041.26 €

Section d'Investissement

Dépenses	5 644 687.88 €
Opération 2202 : Rénovation salle polyvalente	170 000,00 €
Opération 2305 : Aménagement cœur de bourg	3 209 893.45 €
Opération 2307 : Bâtiment route de l'océan	90 000,00 €
Opération 2312 : Rénovation énergétique écoles	150 000,00 €
Opération 2315 : Rénovation presbytère	50 000,00 €
Opération 2404 : Sécurité routière	60 000,00 €
Opération 2408 : Éclairage public : renouvellement bulles	10 000,00 €
Opération 2501 : Bâtiments génériques	150 000,00 €
Opération 2502 : Matériels génériques	94 777.13 €
Opération 2503 : Fleurissements 2025	10 000.00 €
Opération 2504 : Acquisition Bâtiments EPFL	45 000.00 €
Opération 2505 : Bâtiment Maison Landaise	60 000.00 €
Opération 2506 : Bâtiment La Poste	80 000.00 €
Opération 2507 : Bâtiment Mairie	30 000.00 €
Opération 2508 : Salle Michel Labadan	40 000.00 €
Opération NV : Échéances d'emprunt et cautions	28 000,00 €

Chapitre 001 : Déficit antérieur reporté	422 131.73 €
Restes à réaliser :	944 885.57 €

<u>Recettes</u>	<u>5 644 687.88 €</u>
Chapitre 10 : Dotations et réserves	494 879.23 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	1 583 897.61 €
Chapitre 16 : Emprunt et dettes	2 000 000.00€
Chapitre 021 : Virement du fonctionnement	530 272.97 €
Chapitre 040 : Op. d'ordre transfert entre section	18 500.00 €
Restes à réaliser :	1 017 138.07 €

M. Thierry GALLÉA indique que tous les projets proposés seront réalisés sous condition d'obtention de subventions associées.

Pour rappel une demande d'emprunt de 2 000 000.00€ a été faite auprès de la Banque des Territoires au taux du livret A + 0.4% et va descendre (inférieur à 2%) car le projet cœur de bourg est vertueux. La stratégie d'investir dans une démarche vertueuse, qu'il s'agisse de la rénovation énergétique des bâtiments, de la création d'espaces conviviaux, de la mise en place de la mobilité, de la renaturation, de la désimperméabilisation des sols permet lors de dépôts de dossiers d'investissement d'obtenir des subventions. Pour exemple, les sculptures sur les arbres en fin de vie réalisées récemment sont subventionnées à hauteur de 60%

Au début du mandat le remboursement des emprunts était de 155 000.00€ par an. Au cours de ce mandat, beaucoup de travaux ont été réalisés sans dégrader la santé financière de la commune. A la fin du mandat, il y aura moins d'emprunt à rembourser par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE, :

ARTICLE 1 -

ADOPTER du Budget Primitif 2025 de la Commune de Linxe.

ARTICLE 2 -

MANDATER Monsieur le Maire afin de faire appliquer la présente délibération.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	1	0	0

Adopté à la majorité des suffrages exprimés avec une voix contre (Marc VERNIER a voté contre).

8 - DEL20250404-008 - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET DU
LOTISSEMENT

que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	292 860.18	0.00	401 933.56	930 758.74	694 793.74	930 758.74
TOTAUX	292 860.18	0.00	401 933.56	930 758.74	694 793.74	930 758.74
Résultats de clôture	292 860.18	0,00	0,00	528 825.18	0,00	235 965.00
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	292 860.18	0,00	0,00	528 825.18	0,00	235 965.00
RESULTATS DEFINITIFS	292 860.18	0,00	0,00	528 825.18	0,00	235 965.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE, :

ARTICLE 1 –

- **APPROUVER** le CFU 2024 du budget Lotissement Gran Jan

ARTICLE 2 –

- **DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
11	0	1	3

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Véronique MORA n'ont pas pris part au vote)

9 - DEL20250404-009 - VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT 2025

Monsieur Thierry GALLÉA explique qu'il convient de créer les écritures budgétaires.
Ce budget est identifié sous le code BUDGET 73301.
Le numéro SIRET de ce budget est le 214 001 554 00119.

La surface commercialisable envisagée du lotissement est d'environ 32 325 m² et 38 parcelles ou lots à bâtir étaient proposés à la vente.

Les inscriptions budgétaires relatives à l'exercice 2025 sont les suivantes et correspondent essentiellement à des écritures comptables de gestion de stocks :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses :

- Réalisation des études
- Réalisation des travaux
- Virement partiel excédent au BP 2025
- L'annulation de la variation de stock des études en cours

Les recettes :

- Produit des ventes
- La constatation de la variation de stock de terrains aménagés
- Résultat reporté : excédent

- SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses :

- Constatation du stock de terrains aménagés
- Résultat reporté : déficit

- Les recettes :

- Annulation du stock d'études en cours
- Emprunt

Il faut noter que le budget principal de la commune peut verser une avance remboursable au budget annexe du lotissement qui reversera les sommes avancées lorsque les parcelles auront été vendues aux futurs acquéreurs, si cela s'avère nécessaire.

Le montant global des travaux de cette opération est estimé à ce jour à 845 867.56€HT €.
Il convient de souligner que les inscriptions budgétaires seront réajustées lorsque l'ensemble des coûts et les modalités de financement seront définitivement arrêtés.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap	Libellé	BP 2025	Chap	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	845 867.56 €	002	Résult Fct Reporté	528 825.18 €
65	Charges Courantes	918 453.27 €	70	Produits des ventes	830 739.83 €
042	Opérations d'ordre entre section Annul Stock Ini	292 860.18 €	042	Op d'ordre entre section Var. Terrain aménag Intégration Stock final	697 616.00 €
	TOTAL	2 057 181.01 €		TOTAL	2 057 181.01 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap	Libellé	BP 2025	Chap	Libellé	BP 2025
001	Résult Invest Reporté : déficit	292 860.18 €	16	Emprunts	697 616.00 €
040	Opérations d'ordre entre section Stock final terrains	697 616.00 €	040	Op d'ordre entre section Var stock : annul stock ini	292 860.18 €
	TOTAL	990 476.18 €		TOTAL	990 476.18 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE, :

ARTICLE 1 -

- **VOTER** le Budget Primitif 2025 du budget annexe du Lotissement GRAN JAN présenté ci-dessus, au niveau du chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres,

ARTICLE 2 -

- **APPROUVER** le Budget 2025 du budget annexe Lotissement GRAN JAN,

ARTICLE 3 -

- **AUTORISER** le maire à signer tous les documents y afférents.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
12	0	1	2

Adopté à la majorité des suffrages exprimés avec une abstention (Dominique ROBERT, Véronique MORA n'ont pas pris part au vote)

INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur Julien DESBIEYS rappelle que demain aura lieu la première soirée des saveurs nomades animée par le groupe OGS. Le groupe est financé par la municipalité et les food-trucks. Il y aura 3 food-trucks : Marianna, Happy Landes Food et Bière Truck Landes. Le Plancher des vaches sera également présent. Plus tard, une friagerie belge tenue par de nouveaux linxois rejoindra la manifestation.

Madame Dominique ROBERT demande des volontaires afin de l'aider avec Julien DESBIEYS au réchauffage des repas au centre de loisirs pendant la première semaine des vacances de 12h00 à 13h00.

Les sondages à l'église vont reprendre le 5 mai pendant une semaine. Avec les amis de l'église, elle demande également des bénévoles pour le nettoyage d'après travaux.

La séance levée à 19h40

Le(a) secrétaire de séance,

Carine DUPUY

Le Maire,

Thierry GALLEA

« Conformément aux dispositions réglementaires, l'intégralité des délibérations examinées et adoptées en séance du Conseil est publiée sur le site internet (lien) et disponible en consultation dans les registres réglementaires au service. »